

Affaire suivie par : L. NICOLAS
Date : 18/06/2025
Tél : 01 39 98 20 25
Courrier : viedesquartiers@sannois.fr

CONSEIL DE QUARTIER GAMBETTA / LOGES CONSEIL DE QUARTIER GASTON RAMON / CARREAUX Compte-rendu du 17 juin 2025

Constitution des 7 membres du conseil de quartier Gambetta / Loges.

Présentes (4) : Mme DEPINOY Béatrice, Mme CHAOUI Myriam, Mme DOAN DINH Thérèse, Mme PAPION Fanny.

Absentes (3) : Mme DELANNEE Muriel, Mme GARCIANDA Kiel, Madame GARCIA Magalie.

Excusé :

Coordinatrice habitant : Mme DELANNEE Muriel.

Constitution des 7 membres du conseil de quartier Gaston Ramon / Carreaux.

Présente (2) : Mme DAIF Latifa, M. LAKHDAR Kamel

Absents (5) : Mme HERBET Géraldine, M. DAIF Youssef, Mme MANSOURI Leila, Mme SEBOUI Sofia, Madame DE LEMOS Sophie,

Excusé :

Coordinatrice habitant : Mme DAIF Latifa

Coordinateur mairie : M NICOLAS Luc

Elus : Mme QUEYRAT Sylvie, Mme AUBIN Martine, M. ROZOT Roger, Mme CAPBLANC Nathalie

Points abordés ce jour

Brigade verte, service voirie et service développement durable

Les poubelles se trouvent sur le trottoir de l'école Gaston Ramon aux heures de la rentrée et obligent les piétons à descendre sur la route.

Depuis décembre 2024, transformation du portail du parking de l'école Gaston Ramon, les poubelles ne sont plus sur le trottoir.

Vu avec les services concernés : protocole de ramassage des conteneurs se fera dans le parking des enseignants et des résidents par Emeraude dès le lundi 22 juin 2025.

Service voirie :

Quand la rue Alfred Delacour sera refaite ?

Des travaux de réfection de l'enrobée de la chaussée sont prévues au dernier trimestre 2025 pour la rue Alfred Delacour, l'avenue de la Source, l'avenue de la Renaissance et l'avenue des Fleurs.

Pour info:

les travaux ci-dessous sont au programme 2025 et débuteront le dernier trimestre de l'année :

RUE DE LA MAISON ROUGE
RUE ALFRED DELACOUX
REPRISE DU TAPIS DE CHAUSSEE - RUE DE LA SABERNAUDE (CONTRE-ALLEE DEVANT L'ECOLE)
REPRISE DU TAPIS DE CHAUSSEE - RUE DES AULNAIES (ENTRE LA RUE MARIE NOËL ET LA RUE DE CERNAY)
REPRISE DU TAPIS DE CHAUSSEE - AVENUE DE LA SOURCE
RUE DU CAPITAINE DE PAUW
AVENUE DE LA SOURCE
REPRISE TAPIS DE CHAUSSEE + TROTTOIR - AVENUE MAUVOISIN cote PM
Pour info Sannois a 49km de rues.

L'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny est dangereuse pour la traverser vers l'école Gaston Ramon. Cette avenue est départementale ; il serait judicieux de faire une pétition des parents afin que nous puissions agir sur le département (mettre un ralentisseur ou un feu récompense).

Mme DIAF et M. LAKHDAR, insistent sur la demande et attirent sur la dangerosité et un risque majeur sur la sécurité des enfants sur cette rue. Non-respect de vitesse, également le non-respect des passages piétons.

Mme Queyrat-Maugin a pris contact avec le conseiller départemental en charge des routes, M. Arciero, par téléphone (message sur répondeur le 20 juin dernier) ainsi que par un mail, sans réponse à ce jour ! Un contact a été pris avec Mme ARES, conseillère départementale, qui doit revenir vers nous.

Passage piéton mal signalé et dont le marquage est à peine visible devant le 50, rue des Aulnaies face au stade Gambetta.

A effectuer par le service voirie

Absence du passage piéton existant suite à la fuite d'eau fin rue des Aulnaies.

A effectuer par le service voirie

Passage piéton devant le 25, rue Pierre Loti (un côté Sannois, un côté Ermont). Nous demandons à ce que ce passage piétons soit mieux signalé par panneau clignotant (comme centre-ville) les voitures vont trop vite et aucune visibilité quand on est sur trottoir Ermont car voitures en stationnement... cela fait 2 ans, Mme Marie-joe à fait la demande à M. Williot qui s'était déplacé... en vain.

A effectuer par le service voirie

Police municipale

La vitesse des véhicules demeure excessive tant sur la rue Pierre Loti que sur la rue des Aulnaies.

Pour la vitesse excessive, la police municipale installera des radars pédagogiques durant deux semaines.

En attente des résultats

La police municipale récupère les bonbonnes de protoxyde d'azote. Il est nécessaire d'appeler la police municipale.

TEL : police municipale de jour au 01 39 81 48 88 et police municipale mutualisée de nuit au 01 34 44 82 82.

FIN DES CONSEILS DE QUARTIER

Conformément à la charte des conseils de quartier 2020/2026 et de la délibération du conseil municipal N°2022/149 du 15 décembre 2022 « Article 5 - Durée de mandature des membres du conseil de quartier : le mandat des membres du conseil de quartier est fixé jusqu'à la fin du mandat de l'équipe municipale.

Afin de ne pas interférer avec la future campagne des élections municipales, les conseils de quartiers seront suspendus 6 mois avant la date des élections. »

Pour toute question : permanence de M. Le Maire tous les jeudis sur rendez-vous.

Téléphone : 01 39 98 21 47 / 01 39 98 21 48